

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 2 octobre 2024

OBJET :
Décision modificative n°1 au budget 2024

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2024 propose d'opérer les virements de crédits détaillés dans les annexes jointes à la présente délibération.

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à 5 396,53 € en section de fonctionnement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2024 telle que détaillée dans les annexes jointes à la présente délibération.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 octobre 2024.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIR :

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN et Marie-France METZELARD.

ABSENTE :

Mme Claudine ROBERT

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE